Zeitschrift: Anzeiger für schweizerische Altertumskunde : Neue Folge = Indicateur d'antiquités suisses : Nouvelle série

Herausgeber: Schweizerisches Landesmuseum

Band: 27 (1925)

Heft: 3

Artikel: Récentes découvertes romaines à Genève

Autor: Deonna, W.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-160482

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Récentes découvertes romaines à Genève.

Par *W. Deonna.*

Les vieilles demeures étagées sur la colline de l'ancienne Genève, descendant jusqu'aux rives primitives du lac, disparaissent les unes après les autres et cèdent la place aux immeubles modernes. Si le pittoresque y perd, l'archéologue tout autant que l'hygiéniste y trouve son profit, puisqu'il peut noter les couches successives de civilisation, depuis l'âge du fer qui vit s'élever l'oppidum gaulois, puisqu'il ramasse les débris significatifs et qu'il voit parfois surgir sous la pioche des ouvriers quelque monument important. Ceci est la tâche du service municipal du Vieux-Genève et de son chef, M. L. Blondel, architecte cantonal, conservateur du Vieux-Genève au Musée d'Art et d'Histoire, qui a su, dans de nombreux mémoires, tirer d'importantes déductions de ces faits et reconstituer les aspects successifs de la Genève celtique et romaine.

La découverte de juillet 1925 est une des plus intéressantes qui aient été faites depuis longtemps [1]).

En démolissant des caves de maisons à la rue de la Tour de Boël, qui descend abrupte de la colline vers le lac, on a mis à jour un mur pour la construction duquel on avait utilisé des matériaux romains.

Ces diverses pierres ont été déposées au Musée d'Art et d'Histoire (galeries lapidaires), où elles portent les numéros d'inventaire 728—739; elles accroissent heureusement ces collections, dont le catalogue intégral sera publié sous peu [2]).

I. Les nautae du Lac Léman.

L'inscription n° 728 (fig. 1) est le document le plus important de cette trouvaille. Elle est gravée en quatre lignes sur un bloc cubique en calcaire de la région, dont les dimensions sont les suivantes: hauteur: 1,13, largeur: 0,71, épaisseur: 0,64; hauteur des lettres, environ 0,065. Les caractères, très nets et réguliers, dénotent le premier siècle de notre ère, ce que confirme, on le verra, le texte lui-même. Il s'agit d'une dédicace faite au quatuorvir Quintus Decius Alpinus par les nautae du Lac Léman:

---

[1]) Elle a été mentionnée par divers quotidiens: *Journal de Genève*, 22 juillet 1925, Découverte archéologique; *Der Bund*, 29 septembre, n° 412; *Patrie suisse*, Découverte archéologique, 1925, p. 204; Deonna, *Bateliers romains du Léman*, Journal de Genève, 5 septembre 1925; et a été présentée à la Société nationale des Antiquaires de France en septembre 1925.

[2]) Dans la revue «*Genava*», *Bulletin du Musée d'Art et d'Histoire*, IV, 1926.

Q. DECIO ALPINO
IIII VIR
NAUTAE LACUS
LEMANNI

Quel aspect présentait ce monument? Une corniche moulurée sur trois côtés, dont malheureusement la moitié postérieure fait défaut (nº 729) s'adapte par ses dimensions sur l'inscription; les trous médians de scellement correspon-

Fig. 1. Dédicace à Q. Decius Alpinus.

dent. Elle formait le couronnement du bloc. Il n'y a pas lieu de supposer au-dessus une statue, comme on l'a dit [1]), celle de Q. Decius Alpinus lui-même, car la surface ne porte aucune trace.

Deux fragments (735—36) appartiennent à la base de l'inscription, ce que laissent croire les dimensions, la nature de la pierre, le profil de la moulure.

Ainsi supporté et couronné, ce bloc, poli sur les quatre faces, devait être visible de tous les côtés.

Nous donnons (fig. 2) la reconstitution de cet ensemble.

A quel endroit s'élevait-il? Vraisemblablement au pied de la colline, dans

[1]) *Journal de Genève*, l. c.

le port gallo-romain où l'on voyait d'autres constructions officielles, temple, portique [1]), et où trafiquaient les dédicants, les nautae.

Fig. 2. Reconstitution du monument.

* * *

Le gentilice *Decius* paraît pour la seconde fois parmi les inscriptions de Genève. La plus ancienne de notre canton, datée par le consulat de C. Marcius Censorinus de l'an 8 av. J.-C. [2]), encastrée dans le mur de la campagne Micheli à Landecy, mentionne *Publius Decius Esunertus*, fils de Trouceteius Vepus. On doit en rapprocher deux autres, l'une portant parmi divers noms gaulois celui de Troucetes [3]), l'autre mentionnant le quatuorvir Sex. Decius. P. filius, de 7 à 11 ap. J.-C. [4]).

---

[1]) Ex. dédicace de Q. Servilius Severus à Maia, mentionnant un temple et des portiques, du IIe s.; cf. *Genava*, III, p. 95.

[2]) CIL, XII, 2623, Dunant, *Catalogue des séries gallo-romaines*, n° LXXIII.

[3]) Morel, *Genève et la colonie de Vienne*, p. 67; Allmer, *Inscriptions de Vienne*, II, p. 184, n° 512. — Saint Alban près de Vienne.

[4]) Morel, p. 62. — Allmer, II, p. 210, n° 147 — CIL, XII, 2430. — Saint Alban près Chambéry.

A l'aide de ces trois documents, on établit (Morel) ainsi la généalogie de cette famille:

Troucetes — Cobrovillus

Trouceteius Vepus — Bituna, sa fille, épouse = Dubnacus

P. Decius Esunertus
8 av. J.-C.

Sextus Decius P. filius
quatuorvir, 7—11 ap. J.-C.

On voit comment les anciennes familles gauloises se romanisent. «Le fils de Troucetes — remarque Morel [1]) — a latinisé son nom; son petit-fils, le premier de la famille qui ait reçu le droit de cité, a un nom latin et un surnom gaulois; enfin l'arrière petit-fils n'a plus que des noms latins,» et il arrive au faîte des honneurs de la magistrature viennoise. «Le nom Decius qu'il prend peut provenir de ce qu'un Decius romain, en relations d'hospitalité avec la famille gauloise des Troucetei, lui aura fait obtenir le droit de cité» [2]).

* * *

Quelle parenté y a-t-il entre Sextus Decius et Quintus Decius Alpinus qui vivent tous deux au premier siècle de notre ère et qui remplissent tous deux la même fonction officielle dans la colonie de Vienne? Sans doute existe-t-elle, mais nous ne saurions la préciser avec certitude.

On peut supposer que Quintus Decius descend lui aussi de Publius Decius Esunertus, dont l'inscription a été trouvée à Genève; s'il patronne les nautae du Lac Léman au point que ceux-ci lui érigent une dédicace, n'est-ce pas que, magistrat viennois, il a des liens de parenté qui l'attachent à notre ville romaine et qu'il s'intéresse à celle-ci? Sextus étant fils de Publius, Quintus serait son frère. Sans doute les prénoms romains sont le plus souvent dépourvus de sens particulier; cependant dans les familles nombreuses on pouvait différencier les fils en leur donnant un numéro de naissance: Primus, Secundus, Tertius, Quartus, Quintus, Sextus; nous avons ainsi pu admettre avec quelque vraisemblance, dans une autre famille genevoise, celle des Riccius, que Quintus Riccius Fidus est le frère de Sextus Riccius, fils de Titus Riccius Fronto [3]).

Si cette hypothèse paraît plausible, nous compléterions comme suit la généalogie précédente:

---

[1]) Morel, p. 67, 191. — Dunant, n° LXXIII.

[2]) Morel, p. 192.

[3]) *Pro Alésia*, VIII, 1922, p. 20 sq.

Troucetes
|
Trouceteius Vepus
|
P. Decius Esunertus
8 av. J.-C.

Quintus Decius Alpinus début du 1er siècle quatuorvir	Sextus Decius 7—11 ap. J.-C. quatuorvir

* * *

Quintus Decius porte le cognomen *Alpinus*. Celui-ci est fréquent, donné à des personnages de divers gentilices: D. Anicius Alpinus [1]), M. Anicius Alpinus [2]), L. Aurelius Alpinus [3]), L. Clodius Alpinus [4]); Julius Alpinus [5]), Atilius Alpinus [6]), P. Verduccius Alpinus [7]), etc. Avenches possède l'épitaphe de Marcus Alpinius Virilis, que MM. Secrétan et Dunant supposent sans raison être le descendant, peut-être même le fils du héros helvète Julius Alpinus, cité par Tacite, l'adversaire des légions romaines de Vitellius [8]).

Mais nous connaissons un autre membre de la gens Decius qui porte ce même surnom. De nombreuses tuiles trouvées à Vaison, Vienne, Uriage, etc. sont marquées au nom de Clarianus, *A. Deci Alpini* [9]), et sur une tuile du Musée de Gap, provenant de Serre La Croix [10]) on lit: *A. Decius Alpinus*. Cet *Aulus Decius Alpinus*, qui possède d'importants ateliers céramiques, est assurément parent de *Quintus Decius Alpinus*.

Petit à petit nous parvenons à reconstituer quelques-unes des familles qui vécurent dans la Genève romaine et à démêler avec plus ou moins de certitude leur parenté [11]).

* * *

Quintus Decius Alpinus est *quatuorvir*. C'est la seconde fois que ce titre paraît sur nos inscriptions genevoises; nous connaissions déjà L. Aemilius Tutor,

---

1) Nimes, CIL, XII, 3402.

2) Alpes Maritimes, CIL, V, 7894.

3) Préneste, CIL, XIV, 3321.

4) Pannonie, CIL, III, 3838.

5) Augusta Vindelicum, CIL, III, 5815: «et Juliis Alpino et Alpinae filiis»; Saint-Bernard, Q. Julius Alpinus CIL, V, 6878.

6) Vintimille, CIL, V, 7813.

7) Alpes Maritimes, CIL, V, 7899.

8) Dunant, *Guide illustrée du Musée d'Avenches*, 1900, p. 114, 97. — Marcus Alpinius aurait pris comme gentilice le cognomen de Julius Alpinus.

9) CIL, XII, 5678, nº 22.

10) *Ibid.*

11) Sur ces familles, Morel, p. 191sq.; cf. en particulier mon essai de généalogie de la famille Riccius, *Pro Alésia*, VIII, 1922, p. 20sq.

quatuorvir juri dicundo, avant 14 av. J.-C., dont le nom est inscrit sur une pierre trouvée en 1869[1]). Les quatuorvirs formaient un corps de quatre magistrats exerçant le pouvoir suprême dans les municipes (deux quatuorviri juri dicundo d'ordre judiciaire et deux édiles)[2]); cette magistrature a été exercée dans la Viennoise alors que cette province était régie par sa première constitution remontant à Auguste, en vigueur jusque sous Tibère. Entre 35 et 40, Vienne est érigée en colonie romaine et reçoit une nouvelle constitution, la magistrature suprême étant exercée alors par des duoviri[3]). Ce titre permet donc de dater l'inscription d'avant 40 ap. J.-C., et Quintus Decius Alpinus doit être ajouté à la liste des quatuorviri de Vienne dont les noms nous sont conservés[4]).

* * *

Ce sont les *nautae* du Lac Léman qui dédient le monument, sans doute en reconnaissance de services rendus. Si les «navicularii» sont des marins[5]), les *nautae* s'occupent de la batellerie des lacs et des fleuves[6]). En réalité, ils ne sont pas tant bateliers eux-mêmes qu'armateurs, entrepreneurs de transports par eau, groupés en de puissantes corporations.

Leur rôle a été spécialement étudié, dans la Gaule romaine, par M. Bonnard[7]), qui a dressé la liste des inscriptions les concernant[8]). Etant donné l'hydrographie de ce pays, les nautae de la Gaule sont avant tout fluviaux; ailleurs, cependant, des inscriptions mentionnent les nautae des lacs de Come, de Garde, etc.[9]). Plus près de Genève, une inscription d'Avenches signale les bateliers de l'Aar, «nautae aruranci»[10]). Par celle de Genève, nous apprenons à connaître les nautae du Lac Léman, et le souhait formulé par M. Blondel, dans sa récente étude sur le port romain de Genève, est exaucé: «Nous n'avons cependant pas encore eu la chance de découvrir à Genève une inscription mentionnant une confrérie des nautae du lac. Mais cette trouvaille ne ferait que confirmer une institution qui a certainement existé[11]).»

Nous connaissions déjà la corporation analogue des *ratiarii superiores* qui ont dédié un autel à Silvain, trouvé en 1678 dans le lit du Rhône, près de la

---

[1]) Dunant, n° XV; CIL, XVI, 2600; Morel, p. 61.

[2]) Quand le mot «Quatuorvir» paraît sans épithète, comme c'est le cas dans notre inscription, il désigne toujours un des deux magistrats chargés de rendre la justice; Morel, p. 64—65.

[3]) Morel, p. 67, 60; Dunant, n° XV.

[4]) Liste, Morel, p. 60sq.

[5]) Bonnard, *La navigation intérieure de la Gaule à l'époque gallo-romaine*, p. 164; Saglio-Pottier, *Dict. des ant.*, s. v. Navicularius.

[6]) Saglio-Pottier, s. v. Navicularius, p. 21.

[7]) Bonnard, *op. l.*, p. 169sq.

[8]) P. 174sq. — Plusieurs de ces inscriptions sont, comme la nôtre, des dédicaces à des personnages, leurs patrons, p. 177, n°s 31, 43, 45, 48, 53, 54, 55.

[9]) *Dict. des antiquités*, s. v. Navicularius, p. 21; Baserga, *Intorno al «Collegium nautarum» di Como romana*, Riv. arch. Como, 86—87, 1924, p. 55sq.

[10]) Dunant, *Guide illustré du Musée d'Avenches*, 1900, p. 114, n° 22; Mommsen, *Inscriptiones Confoederationis helv.*, n° 182; Forel, *Le Léman*, III, p. 521.

[11]) *Genava*, III, p. 100.

Tour de l'Ile [1]). Ceux-ci sont des conducteurs de radeaux, de barques même, et des passeurs de bacs [2]), qui trafiquent sur le cours supérieur du Rhône, dans sa partie la plus difficilement navigable, sans doute entre Genève et Lyon [3]), alors que les nautae du Rhône, connus par des inscriptions de Lyon [4]) où ils ont leur siège, opèrent sans doute au-delà de cette ville Les nautae du Léman amènent à Genève sur des barques, par la voie du lac, les marchandises que les ratiarii convoient de là vers Lyon sur le Rhône.

* * *

Quelles sont ces marchandises [5]) ? Les bois d'Helvétie; le vin contenu dans des tonneaux en bois, cultivé sur la rive N. du lac et à Genève même où les vignobles sont attestés dès cette époque [6]); des pierres de construction. A Colovray près de Nyon, «des fûts de colonnes milliaires ébauchées avaient été réunies au bord du lac, sur la grève, pour être transportées par eau évidemment à leur destination. L'une de ces colonnes porte une inscription qui la date de l'an 246. C'est, dit Forel, le seul indice à moi connu des faits de navigation dans l'époque helvéto-romaine [7]).» Ce milliaire est conservé au Musée de Genève [8]). Les barques servent aussi aux voyageurs, et nul doute que la voie d'eau ne dut être chez nous préférée aux routes terrestres, comme ce fut le cas en Gaule [9]).

Les ratiarii ne descendent pas seulement leurs marchandises le long du fleuve, ils remontent celui-ci et ils apportent à Genève pour être de là transportés plus loin par les nautae les objets de commerce de la Gaule.

C'est vraisemblablement autant que possible par voie d'eau plutôt que par voie de terre, dont les heurts les eussent endommagés, que sont venus à Genève les nombreux produits céramiques constituant sur divers monuments la cargaison des bateaux [10]).

Voici les vases sigillés, à glaçure rouge, ornés ou non, qu'expédient les fabriques de la Graufesenque, de Banassac, de Lezoux [11]), et les vases noirs allobroges. Voici les amphores à vin souvent demeurées intactes et qui remplissent non seulement les caves des particuliers, mais aussi les entrepôts de marchandises

---

[1]) Dunant, nº XII; CIL, XII; *Genava*, III, 1925, p. 94—101.

[2]) Bonnard, *op. l.*, p. 17, 195; Saglio-Pottier, *Dict. des ant.*, s. v.

[3]) Bonnard, *op. l.*, p. 63—64; *Genava*, III, 1925, p. 100.

[4]) Bonnard, *op. l.*, p. 192—5, navigation du Rhône, p. 47sq.; Morel, p. 154.

[5]) Blondel, *Genava*, III, p. 101; en Gaule, Bonnard, p. 10, 20sq.

[6]) Deonna, *Libero Patri Cocliensi*, Rev. hist. vaud., 1919, p. 260, référ.; Montandon, *Le commerce des vins dans la Genève du 1er siècle et l'origine de notre vignoble*, Genève 1921.

[7]) *Le Léman*, III, p. 521.

[8]) Dunant, nº LIV; CIL, XII, 5531.

[9]) Bonnard, p. 13sq. Cette préférence vient entre autres raisons de l'insuffisance de la traction animale, comme l'a démontré M. Lefebvre des Noëttes.

[10]) Ex. Cabrol, *Dict. d'arch. chrétienne et de liturgie*, s. v. Amphora; mon article *La navigation d'Amour*, Rev. des études anciennes, pour paraître.

[11]) Sur cette série céramique de Genève, qui n'a jamais été étudiée, cf. mes mémoires dans l'*Indicateur d'ant. suisses* (vases ornés) et *Pro Alésia* (signatures), pour paraître.

venues du Midi et dirigées ensuite sur Nyon [1]). En 1767, dans le jardin de la maison Fabri, rue des Belles-Filles (actuellement rue Etienne Dumont n° 5), à la profondeur de 24 pieds, on trouve une lignée de 20 amphores arrondies et pointues [2]). En 1841, ce sont 24 amphores disposées sur deux lignes, dans le jardin du principal du Collège [3]). En 1855, en face du square de Contamines (emplacement de la maison Brémond, rue Charles Galland, n° 15) ce sont 15 amphores [4]). La même année, c'est, sur les Tranchées, une cave avec de nombreuses amphores [5]) et des dolia [6]). En 1856, sur les Tranchées, en face du chemin du square de Contamines, ce sont encore des amphores en place [7]). En 1857, au saillant du bastion du Pin, des amphores [8]) sont rangées les unes à côté des autres. La même année, au Bastion du Pin, près du pont en fil de fer, voici 22 amphores dans une cave,

Fig. 3. Types d'amphores romaines, trouvées à Genève.

qui sont jetées avec les déblais [9]). En 1858, voici deux amphores, à la demi-lune des Casemates [10]). On en trouve au pied de l'ancien Evêché, noyées dans le sable fin, «ayant l'apparence d'une grève», donc sur l'emplacement de l'ancien port

---

[1]) Morel, *Mém. Soc. Hist.*, XX, 1879—88, p. 553.

[2]) Blondel, *Les faubourgs de Genève au XVe siècle*, p. 64, V, référ.; *Registres du Conseil*, 1767, vol. 268, p. 315, 24 août 1767; *Mém. Soc. Hist.*, XX, 1879—88, 542—3, note 1.

[3]) Blondel, *l. c.*, n° VIII; *Mém. Soc. Hist.* XX, 1879—88, p. 542; I, 1841, p. 257; 212, note 1; F. Soret, *Amphores, tombes, briques, fibules et monnaies romaines trouvées dans le jardin du principal du Collège*; comm. Soc. Hist. 1841; *Mémorial*, p. 46.

[4]) Morel, *Mém. Soc. Hist.*, XX, 1879—88, p. 543; Blondel, p. 65, n° XII.

[5]) Blondel, *l. c.*, n° XIII; A. Cramer, *Caves contenant des amphores découvertes sur les Tranchées*, comm. Soc. Hist. 1855; *Mémorial*, p. 101; *Mém. Soc. Hist.*, XI, p. 528.

[6]) Morel, *Mém. Soc. Hist.*, XX, 1879—88, p. 543.

[7]) Blondel, p. 65, n° XIV; Ed. Mallet, *Amphores découvertes sur les Tranchées en janvier 1856*, comm. Soc. Hist. 1856; *Mémorial*, 1889, p. 105.

[8]) Blondel, p. 65, n° XVI; *Mém. Soc. Hist.*, XI, p. 528.

[9]) Blondel, p. 65, n° XVII; *Mém. Soc. Hist.*, XI, 1859, p. 528; XX, 1879—88, p. 543.

[10]) Blondel, n° XVIII, référ.

gallo-romain [1]). A Saint-Pierre, les fouilles de 1850 mettent au jour un mur, sans doute de l'église primitive, construit avec de grandes amphores [2]). Le Musée d'Art et d'Histoire expose plusieurs amphores provenant de ces diverses fouilles (fig. 3), en particulier du Collège et des Tranchées, mais un grand nombre sont malheureusement perdues. Et nous ne mentionnons pas les multiples fragments d'anses avec ou sans estampilles, trouvés en divers points de la ville, entre autres dans le quartier de la Madeleine-Longemalle, sur l'emplacement même de l'ancien port gallo-romain [3]).

* * *

Les inscriptions de Genève qui font allusion aux industries, aux métiers, ne sont pas nombreuses. Nous connaissons par elles un *causidicus* (avocat), Lucius Aurelius Repertus [4]); un *scribe*, Florus [5]); peut-être un *sagarius* (fabricant de sayons) [6]); les *ratiarii superiores* (bateliers); mais les autres professions sont d'ordre officiel, civiles, militaires et religieuses. Les *nautae* s'ajoutent à cette courte liste.

* * *

Le Lac Léman a livré quelques canots monoxyles, datant de l'âge du bronze [7]), et le Musée de Genève possède la moitié de l'un d'eux (n° 4260; fig. 4)

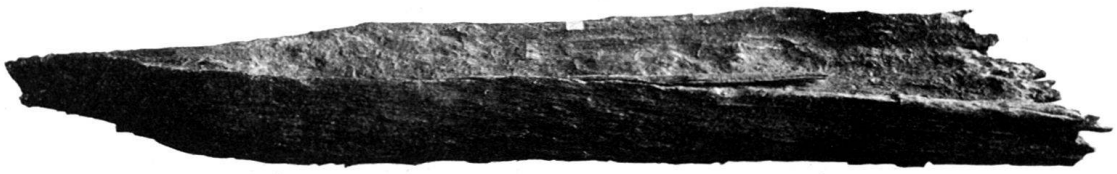

Fig. 4. Canot monoxyle, de l'âge du bronze, provenant de Morges. Musée de Genève.

trouvé dans la cité lacustre de Morges [8]); ce type s'est maintenu sur nos lacs suisses [9]) avec une rare persistance jusqu'au milieu du 19e siècle.

Mais nous ne savons rien de la batellerie romaine sur notre lac [10]) et aucun

---

[1]) *Mém. Soc. Hist.*, I, p. 212; XX, 1879—88, p. 542; IV, 1845, p. 25; Lullin, *Amphores trouvées durant les travaux de reconstruction faits à l'Evêché*, comm. Soc. Hist. 1840; Mémorial, p. 42.

[2]) *Mém. Soc. Hist.*, VIII, 1852, p. 3, pl. II, 2.

[3]) Reber, *Les fouilles sur l'emplacement de la Madeleine-Longemalle à Genève*, Bull. Inst. national genevois, XLI, 1914, p. 338.

[4]) Entre Versoix et Genève, CIL, XIII, 5006; Dunant, n° XXIX.

[5]) CIL, XII, 2610; Dunant, n° XXI.

[6]) CIL, XII, 2619.

[7]) Forel, *Le Léman*, III, p. 520; Schenk, *La Suisse préhistorique*, p. 370.

[8]) *Ibid.*, p. 430; Schenk, p. 370.

[9]) *Ibid.*, p. 520.

[10]) Types de barques fluviales, dans la Gaule romaine, Bonnard, p. 135, 148.

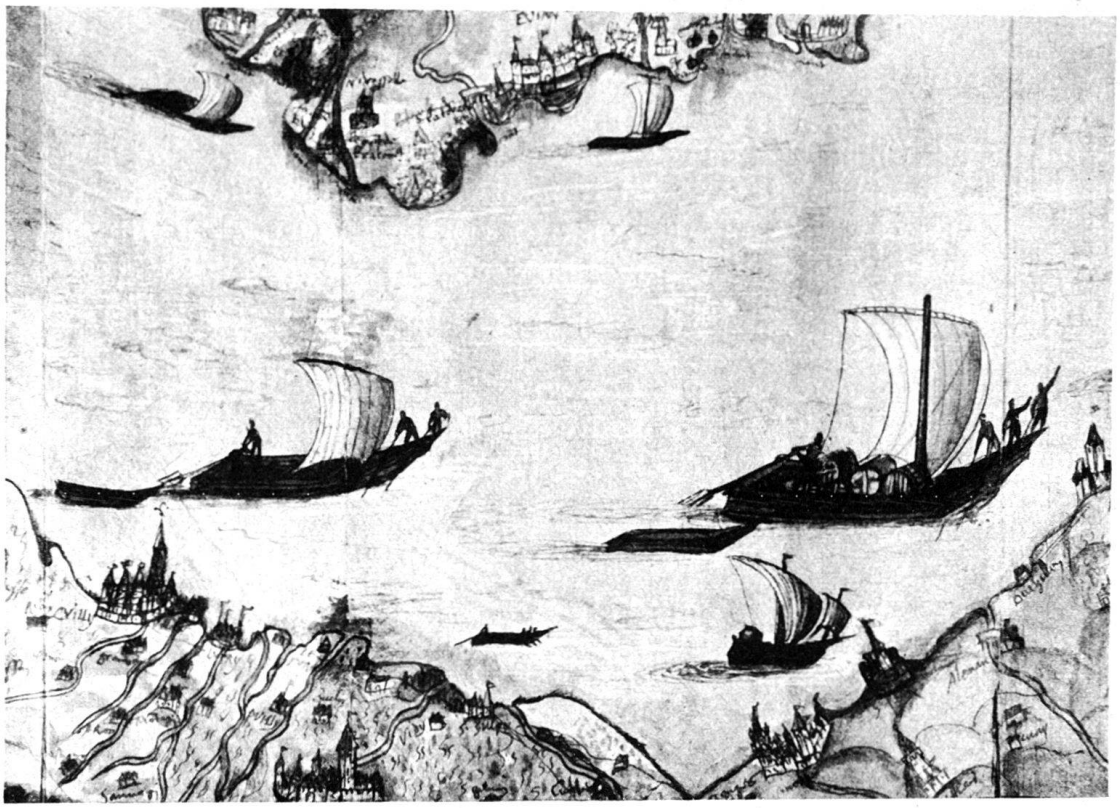

Fig. 5. Détail de la carte du Léman, par le syndic Jean du Villard, 1588, avec anciennes naues. Genève, Bibliothèque publique et universitaire.

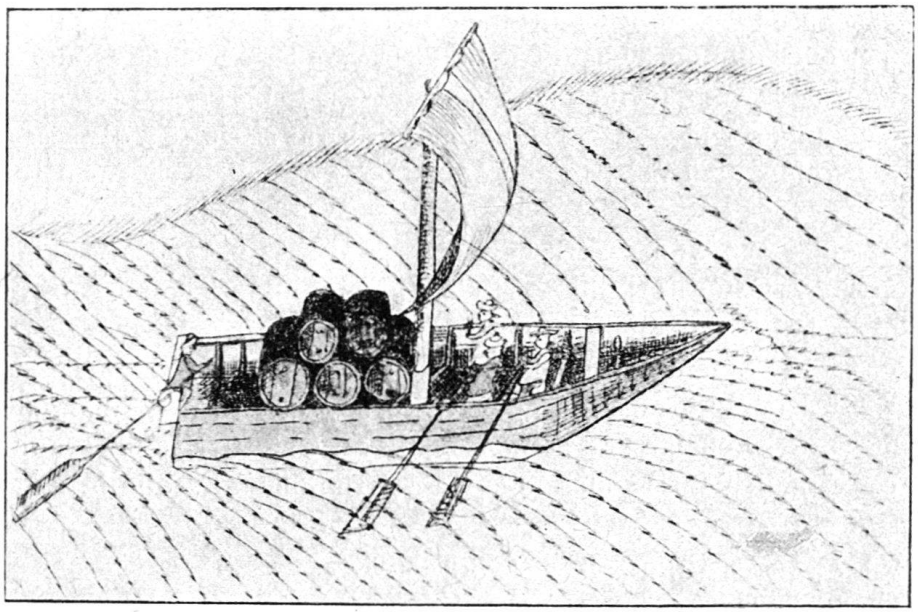

Fig. 6. Naue, sur un plan de Lutry (Vaud), 1705 (d'après Forel).

document figuré n'en demeure. Toutefois, nous pouvons supposer quelle était la barque utilisée par les nautae du Léman.

Le type de bateau marchand le plus ancien de notre lac, tel que le montrent les documents graphiques, est très primitif, et M. Forel le désigne sous le nom de «naue» (navis), appellation de la Suisse allemande où il est usité [1]). On le voit sur la carte du Léman par le syndic Jean du Villard, de 1588 (fig. 5), et sur des dessins des 17e et 18e siècles [2]) (fig. 6). C'est «un bateau plat, à flanc parallèles, verticaux, non revêtus d'une bordure supérieure, sauf à l'arrière où une planche en porte à faux faisait saillie en dehors du bateau; à poupe carrée presque verticale, à proue avancée en une pointe triangulaire légèrement relevée, non pontée, sans paillot (faux plancher), avec membrures saillantes à l'intérieur, avec deux ou trois bancs à l'avant; mis en mouvement par deux ou trois rames motrices en forme de pelle carrée, avec une *nille* à l'extrêmité interne; avec une ou deux

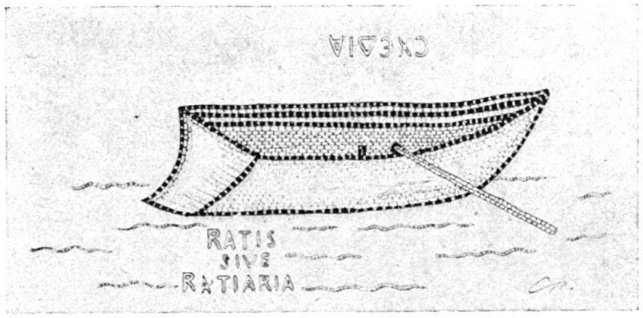

Fig. 7. Ratis ou ratiaria, sur la mosaïque d'Althiburus (2e siècle apr. J.-C.).

rames rectrices à l'arrière, sans gouvernail. Le mât unique, vertical, implanté sur un banc au milieu de la longueur de la barque, sans haubans, portant une voile carrée, avec un bras à chaque bout de la vergue, avec une écoute à chaque coin inférieur de la voile (voile à trait carré). C'est là un bateau très primitif» [3]). Ce type a dominé sur le Léman jusqu'à la fin du 17e siècle et a disparu au cours du 18e siècle, alors qu'il persiste au 19e et même au 20e siècle sur d'autres lacs suisses.

Or, si nous comparons cette barque à la «ratis» ou «ratiaria» figurée sur la mosaïque d'Althiburus [4]) du 2e siècle (fig. 7), qui est comme un catalogue illustré de la batellerie romaine, nous ne pouvons méconnaître une frappante similitude. C'est le même chaland plat, non ponté, plus large à l'arrière qu'à l'avant, avec arrière carré, sans gouvernail, à proue relevée, manœuvré à la rame. «Une sorte de chaland ou de ponton, dit M. Gauckler, le plus rudimentaire de tous ceux figurés sur la mosaïque,» aussi rudimentaire que la naue suisse.

---

[1]) Forel, *Le Léman*, III, p. 538sq. La vieille naue.

[2]) Ibid., p. 539sq., fig. 228—231; Mayor, *L'Ancienne Genève*, p. III, IV.

[3]) Ibid., p. 539.

[4]) Bonnard, p. 157, fig. 9; Saglio-Pottier, *Dict. des ant.*, s. v. Ratis, p. 815, fig. 5921.

Cette barque est fluviale [1]), sert aux transports de tout genre et pour le service de bac. Etant donné que ce type existe à l'époque romaine et que les plus anciennes barques de transport de notre lac lui sont semblabies, nous pouvons admettre sans trop de présomption que les barques des «nautae lacus Lemanni» avaient cette apparence et que la «naue» en est la survivance. Nous pouvons aussi admettre qu'il servait aux «ratiarii superiores» de Genève, utilisant non seulement des radeaux, «ratis», mais aussi des barques, assurant avec elles le transport de marchandises et de personnes sur le Rhône, comme le passage du fleuve en divers points au-dessous de Genève. Les Helvètes qui, en 58 av. J.-C., vou-

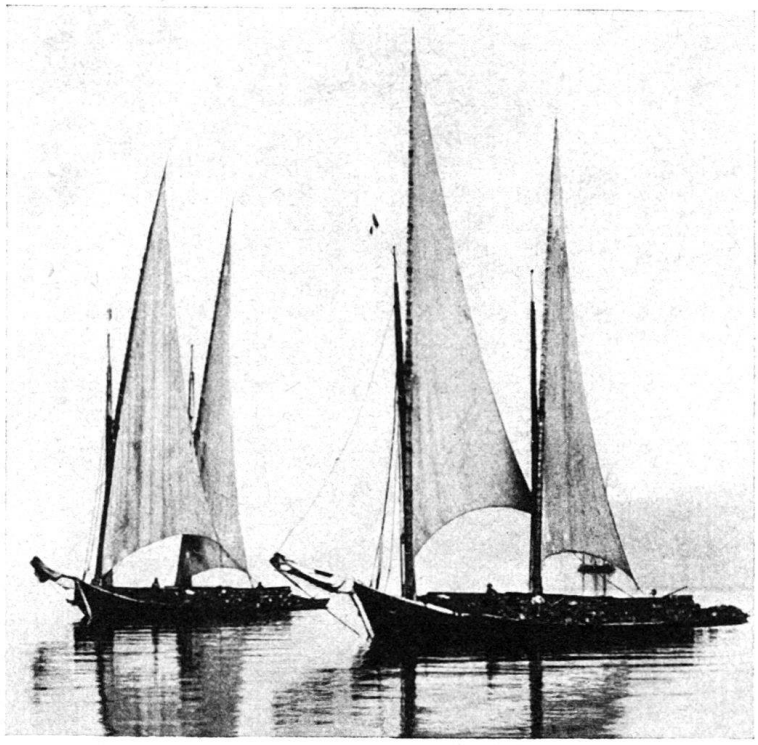

Fig. 8. Barques actuelles du Léman.

lurent forcer le passage avec des radeaux (ratibus compluribus) et avec des bateaux reliés les uns aux autres (navibus junctis) [2]), durent assurément utiliser pour ces derniers la vieille «naue».

* * *

Celle-ci n'est pas entièrement morte de nos jours.

Quelle est l'origine de ces belles barques marchandes du lac Léman (fig. 8), de plus en plus rares, qui, sous leur voile latine, s'avancent lentement avec leur charge de pierres de Meillerie? M. Forel l'a dit [3]).

[1]) Barque à fond plat pour transports fluviaux, Bonnard, p. 148—49.

[2]) De Bel. Gallico, I, 8; Bonnard, p. 64; *Genava*, II, 1924, p. 101.

[3]) Forel, *Le Léman*, p. 574sq. L'origine de la barque du Léman.

La «naue», descendante directe du bateau plat romain, se transforme au milieu du 17e siècle [1]). Cette transformation apparait sur la gravure de la ville de Genève dessinée pour Pierre Chouet en 1655 [2]); à côté des naues d'ancien type, on en voit qui les rappellent, mais avec quelques différences déjà. La transformation va plus loin, sous l'influence des flottilles militaires du Léman [3]), qui donnent aux barques marchandes le pont, le gouvernail vertical, les deux mâts, les voiles latines, etc.; ces galères, construites dès la fin du 13e siècle par des Gênois pour la Savoie, et dès lors copiées par tous les riverains, sont sur le modèle des galères de la Méditeranée. M. Forel [4]) a donné de nombreuses preuves de cette parenté entre la barque marchande et la galère, en particulier la nomenclature technique semblable: «La barque du Léman, qui a la même nomenclature que la galère, tire son origine de la galère.» Les Bernois, semble-t-il, ont adapté les premiers ce type militaire à l'usage marchand [5]). Il y a cependant entre la galère et le bateau marchand des différences qui n'ont pas échappé à M. Forel [6]); elles proviennent assurément de ce que la barque de transport n'est pas une copie intégrale de la galère adaptée à de nouveaux usages, mais une transformation de l'antique naue sous l'influence de la galère. Ainsi, dans les grandes barques qui sillonnent encore notre lac, nous retrouvons le souvenir atténué de celles qui servaient jadis aux nautes du «lacus Lemanni», ancêtres de nos bateliers contemporains [7]).

* * *

Nous pouvons supposer encore que le Léman a connu une flottille militaire, comme celles de divers fleuves, Rhin, Rhône, Seine, Sâone, Somme, etc., qui sont créées quand la situation troublée de l'empire dès le 3e siècle nécessite la sauvegarde des points menacés [8]). Dans la *Notitia Dignitatum* de l'an 400 apr. J.-C., on voit un «*praefectus Classis Barcariorum Ebroduni Sapaudiae*», commandant le corps de mariniers et de soldats qui combattent sur les barques d'une flottille lacustre. Certains auteurs en placent le siège à Yverdon, sur le lac de Neuchâtel, d'autres à Ebrodunum près de Villeneuve, sur le lac Léman [9]). Au même moment, les villes situées au bord de l'eau s'entourent d'enceintes fortifiées réduites [10]),

---

[1]) Forel, *Le Léman*, III, p. 519, 577.

[2]) *Ibid.*, p. 577, 542, fig. 231.

[3]) Sur ces flottilles de guerre, *ibid.*, p. 522sq.; Lefranc, *En naviguant dans le passé*, p. 51sq.

[4]) *Ibid.*, p. 584sq. L'origine des galères du Léman; id., *Dictionnaire géographique de la Suisse*, s. v. Léman, p. 74.

[5]) *Ibid.*, p. 580, 590sq.

[6]) *Ibid.*, p. 584sq.

[7]) M. Lefranc, dans un récent ouvrage, se borne à exposer succinctement la démonstration de Forel: *En naviguant dans le passé*. I. *Les vents du Léman, La barque du Léman*, 1923; cf. p. VII, 3, 60sq., 85; p. 49sq., La barque du Léman.

[8]) Bonnard, *op. l.*, p. 217sq., Les flottilles militaires.

[9]) Forel, *op. l.*, III, p. 521; Bonnard, p. 222.

[10]) Bonnard, *op. l.*, p. 229sq., La défense terrestre.

ce qui est précisément le cas à Genève au 3e siècle [1]). La protection des passages est ainsi assurée par terre et par eau. Les flottilles de guerre sur le Léman, celles des comtes et ducs de Savoie, de la cité de Genève [2]), trouveraient ici leurs antécédents romains. A Genève, la défense devait être de plus complétée le long du Rhône, comme sur d'autres fleuves, par des postes fortifiés [3]). César en avait donné l'exemple dans notre cité, en élevant le retranchement qui devait contenir les Helvètes et s'opposer à leur passage du fleuve [4]). Il est vraisemblable que des recherches systématiques et des fouilles qui n'ont point encore été entreprises, permettront un jour de fixer avec précision quelques points de cette ligne militaire [5]).

* * *

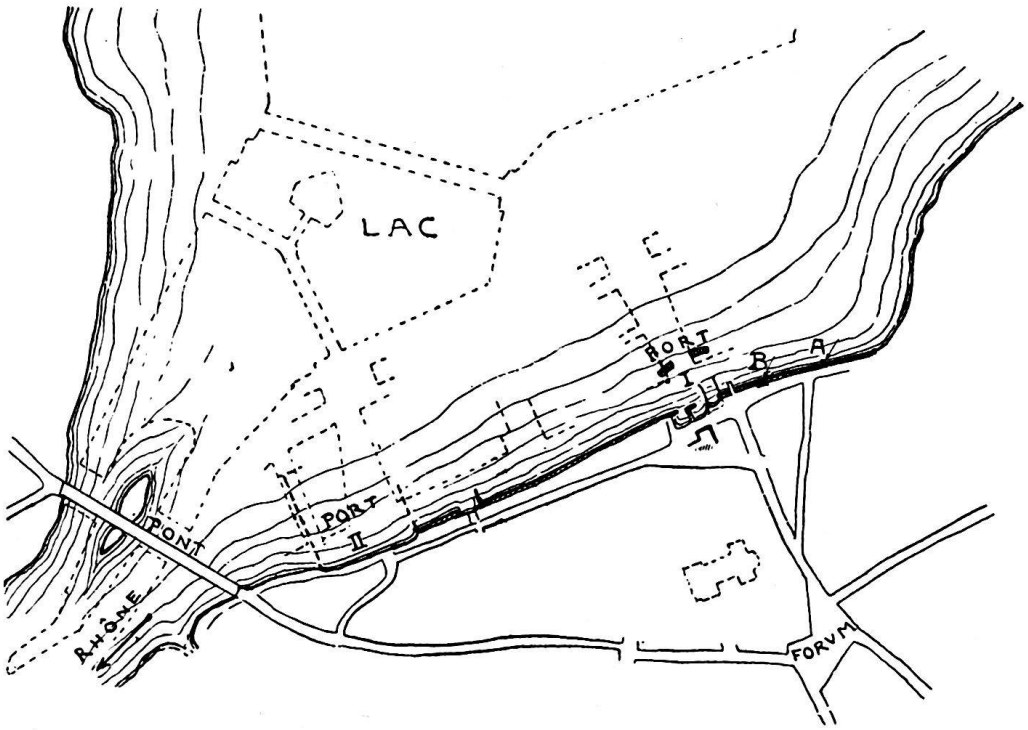

Fig. 9. Les deux ports romains de Genève (d'après M. L. Blondel).

Au 1er siècle, où nous rapporte notre inscription, la navigation est pacifique; le lac, entièrement romanisé, n'a point à craindre de menaces extérieures. Les barques déposent marchandises et passagers dans le port de Genève, dont l'emplacement et la configuration viennent d'être étudiés avec beaucoup de sagacité par M. L. Blondel [6]). Nous rappelons ici ses conclusions. Genève romaine pos-

[1]) Blondel, *L'enceinte romaine de Genève*, Genava, II, 1924, p. 109sq.

[2]) Lefranc, p. 51sq., etc.

[3]) Bonnard, p. 232sq., Les postes fortifiés.

[4]) Jullian, *Hist. de la Gaule*, III, p. 199; Desjardins, *Géographie de la Gaule romaine*, II, p. 600.

[5]) Ceux-ci pouvaient se trouver: au passage de Peney à Aire la Ville; en amont et en avant de Russin; de Pougny à Chancy; en face de Collonges; cf. Jullian, *l. c.*

[6]) Blondel, *Le port gallo-romain de Genève*, Genava, III, 1925, p. 85sq.

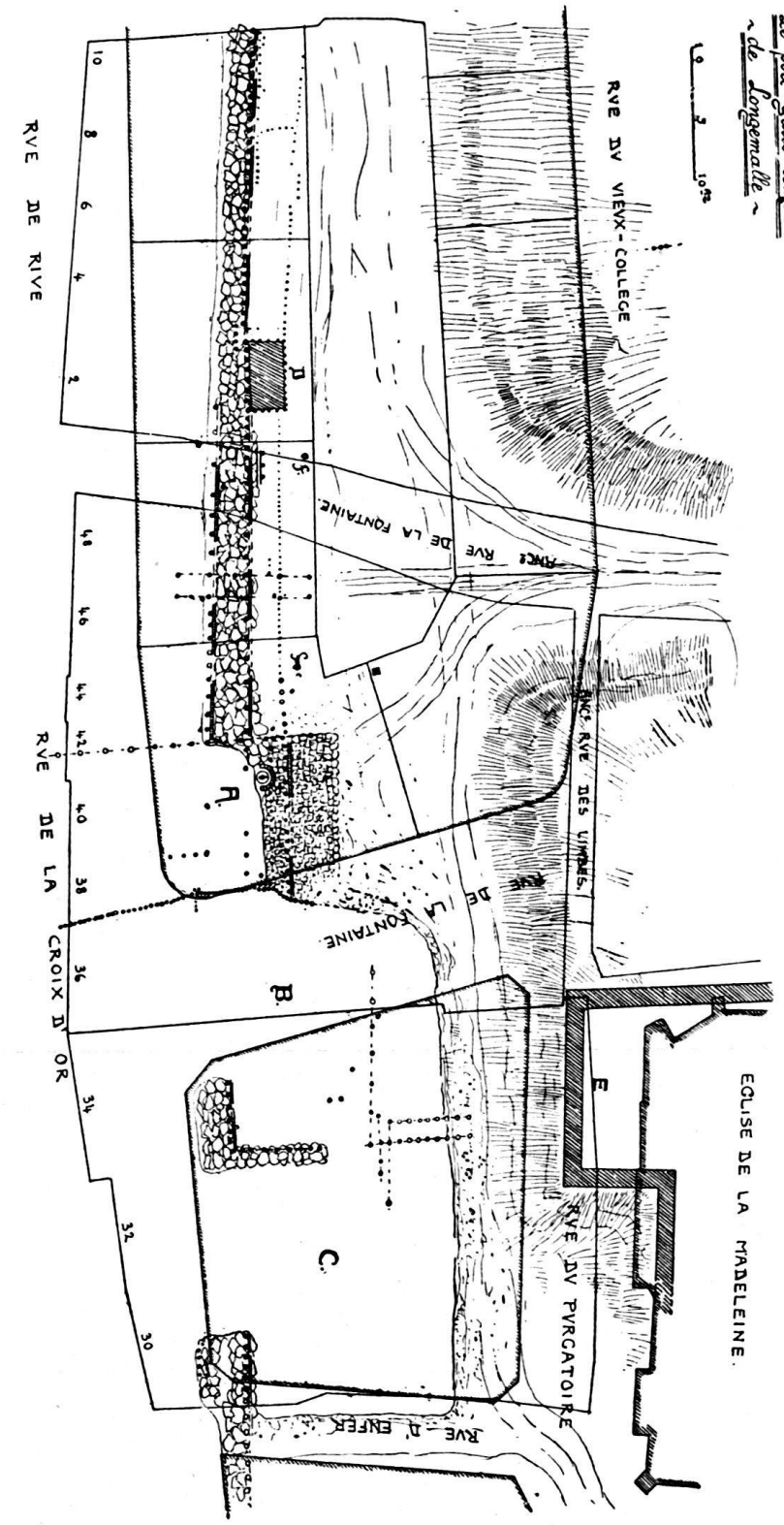

Fig. 10. Le port romain de Longemalle (d'après M. L. Blondel).

sède deux ports (fig. 9). L'un, dans la baie de Longemalle, sert au trafic du lac [1]), aux *nautae* (fig. 10); l'autre, celui des Meyrins (la Fusterie actuelle), près de la sortie du Rhône [2]), sert à la batellerie du Rhône, aux *ratiarii*, qui y embarquent les marchandises de transit destinées à poursuivre leur route le long du Rhône, et y débarquent celles qui viennent du sud, par la voie fluviale. Là s'élève le bâtiment des douanes, où l'on perçoit la «Quadragesima Galliarum» [3]), soit le 1/40 (2 1/2 %) de la valeur des objets transportés entrant en Gaule. Aurelius Valens, dont nous possédons le cippe funéraire [4]), en est le directeur au 3e siècle. M. Blondel a essayé de reconstituer l'aspect de ces ports, avec leurs digues, leurs môles, leurs quais, avec la statue dressée peut-être sur une des jetées [5]), avec les bâtiments, entrepôts, magasins, ateliers, temples, portiques.

* * *

Si l'inscription de Quintus Decius Alpinus révèle l'existence déjà pressentie des «nautae» du Léman, elle donne aussi la première mention épigraphique de ce lac, seulement connu jusqu'à présent par les auteurs anciens [6]), depuis César: «undique loci natura Helvetii continentur... tertia, lacu Lemano et flumine Rhodano, qui provincia nostram ab Helvetiis dividit» [7]). L'inscription n'est que de peu postérieure à ce texte, qu'elle confirme, tout comme le nom topique de la déesse Genava, sur une pierre de notre Musée [8]), confirme celui de notre ville, cité par le même auteur. Quel est le nom authentique de notre lac? s'est-on parfois demandé jadis, les Genevois préférant le nom de «lac de Genève» qui n'apparait qu'au 16e siècle, les autres riverains, Vaudois et Français, préférant le nom de «Léman». «On doit dire Le Léman,» affirme avec raison Forel [9]), rappelant les textes les plus anciens. «Un lac est un individu géographique en lui-même et par lui-même; il a sa vie propre et indépendante de toute action humaine; ses relations avec les cités des hommes, transitoires et passagères en comparaison de la durée bien supérieure d'un lac, sont d'importance accessoire.» L'inscription des «nautae» indique qu'à Genève même, à l'époque romaine, on donnait à ce lac sa véritable appellation, indépendante de tout particularisme

---

[1]) *Ibid.*, p. 99, fig. 4, I; p. 88, fig. 1.

[2]) *Ibid.*, p. 99, fig. 4, II.

[3]) Bonnard, *op. l.*, p. 32; Morel, *op. l.*, p. 166.

[4]) Cartier, *Indicateur d'antiquités suisses*, XX, 1918, p. 133sq.; *Genava*, III, 1925, p. 95.

[5]) *Genava*, III, p. 91—93, fig. 3.

[6]) Lubker, *Real-Lexikon*, s. v. Lemannus lacus, référ.; Forel, *op. l.*, III, 1904, p. 507sq. Le nom du Léman; Desjardins, *Géographie de la Gaule romaine*, I, p. 159; Jaccard, *Essai de Toponymie*, Mém. Soc. Hist. de la Suisse romande, s. v. Léman.

[7]) César, *De bell. gall.*

[8]) Ce monument a été étudié en dernier lieu par M. Toutain, *Genava et le culte des villes divinisées dans le monde gréco-romain*, Genava, II, 1924, p. 99sq.

[9]) Forel, *op. l.*, p. 509.

local. Enfin, elle donne la graphie exacte de ce nom, qui varie selon les auteurs anciens [1]).

* * *

Les corporations de nautae ont un caractère religieux, et nombre de leurs inscriptions sont des dédicaces à une divinité protectrice [2]). Les *ratiarii* de Genève invoquent Silvain, dieu rustique des forêts dont ils transportent les bois et qui leur fournissent les matériaux de leurs radeaux, dieu des eaux, dieu des voyageurs dont il assure le retour [3]). «Nous ignorons, dit M. Blondel, la divinité tutélaire des nautes du lac. Peut-être la statue érigée sur le môle du port représentait-elle un de leurs génies vigilants» (Silvain, Neptune, Jupiter, Sucellus [4]) ? Vénéraient-ils le «genius loci» que mentionne une inscription de Genève [5]) ? Rendaient-ils plutôt hommage aux divinités des eaux [6]), ici, au Léman et au Rhône divinisés [7]) ? Peut-être le saurons-nous si les fouilles rendent un jour de nouvelles inscriptions. Mais tous, *ratiarii* et *nautae*, devaient révérer la déesse Genava, à laquelle Aurelia Firmina a érigé un monument, déesse qui, M. Toutain l'a montré [8]), est la ville gallo-romaine divinisée, représentée sous l'aspect d'une tête de femme tourelée. Car Genava doit son nom à sa proximité des eaux. Selon l'opinion admise [9]), celui-ci vient d'une racine *gen* — signifiant «bouche embouchure», et de la désinnence — *ava*, signifiant *eau* [10]). Genève a un sens analogue au latin Ostia, et elle est appelée ainsi en raison de sa situation au point où le Rhône sort du Léman [11]); elle est semblable encore par cette situation et par son nom à Genabum (Orléans), port et pont sur une rivière; elle signifie quelque chose comme «port ou traversée» [12]). Genève est la ville où le Rhône et l'Arve s'unissent; or les confluents de rivières sont l'objet de cultes gaulois [13]). Faut-il encore penser que non seulement les eaux du lac et des fleuves, mais quelques source vénérée a contribué à former le nom de Genève? «On ne

---

[1]) Quant au sens du mot Léman, on sait qu'il vient sans doute d'un mot celtique équivalent au grec *λίμνη*, lac.

[2]) Bonnard, *op. l.*, p. 174sq., 214sq. Divinités protectrices des nautes.

[3]) En dernier lieu, Bulard, *Bull. de correspondance hellénique*, 1923, p. 471sq.

[4]) Blondel, *Genava*, III, 1925, p. 102; Statuette de Sucellus trouvée à Genève, Deonna, *Catalogue des bronzes antiques*, n° 3, M. 99.

[5]) CIL, XII, 2587.

[6]) Culte des eaux à Genève, Deonna, *Les croyances religieuses de la Genève antérieure au christianisme*, Bull. Inst. national genevois, XLII, 1917, p. 270sq.

[7]) Dédicace au Genio loci et au Rhône, Bonnard, p. 38.

[8]) *Genava*, II, p. 99sq.

[9]) Jaccard, *Essai de Toponymie*, s. v. Genève; Deonna, *Les croyances*, p. 411; Desjardins, *op. l.*, II, p. 597, note 2; Zeuss, *Gramm. celt.*, 2e éd., p. 59.

[10]) Jaccard, *l. c.*; Deonna, *l. c.*, p. 412; Mallet, *Description de Genève ancienne et moderne*, 1807, p. 27; *Mém. Soc. Hist.*, XV, 1865, p. 86—87.

[11]) Holder, *Keltischer Sprachschatz*, s. v. Genava; Toutain, *op. l.*, p. 102.

[12]) Jullian, *Hist. de la Gaule*, II, p. 243, note 9, 254; III, p. 419, note 1; id., *Rev. des études anciennes*, 1915, p. 232. De même Gênes, etc.

[13]) Jullian, *op. l.*, I, p. 434.

saurait invoquer ici la présence d'une source,» dit M. Toutain [1]). Mais M. Jullian montre l'importance des sources dans la formation des cités gallo-romaines et de leurs noms [2]): «une des obligations essentielles de l'archéologie gallo-romaine», dit-il, «est de reconstituer les sources primitives, si souvent disparues, de nos cités». Genava serait-elle, comme l'Onuava de Bordeaux [3]), quelque source divinisée, et le Genius loci qu'invoque une de nos inscriptions, serait-il, à en croire M. Jullian, la traduction latine de quelque expression indigène, sans doute une divinité de source [4]) ? De notre sol, l'eau sourd en maint endroit — le nom des Eaux-Vives en est encore un indice —; il est marécageux, et la «Capitatio de nominibus regionum Galliae» désigne Genève sous le nom de «Civitas Genevensium idem et Palustria», c'est-à-dire «marécageuse»; les noms de Palais, Plainpalais, conservent encore le souvenir de ces eaux croupissantes [5]). Dans la région de Saint-Léger, au pied même de l'ancienne enceinte romaine, du côté du S. E., dit M. Blondel, «de tout temps les sources ont abondé en cette région, causant de graves dégâts aux fortifications; elles subsistent encore aujourd'hui» [6]).

C'est sa situation facile à défendre sur un éperon entouré de trois côtés par les eaux (l'éperon barré celtique), dominant le passage à l'endroit où le Rhône sort du Léman, et où il rejoint l'Arve qui coule alors tout près de la ville [7]); c'est aussi sa situation privilégiée pour le transit par terre et par eau; c'est sa double fonction de passage et de port, qui ont fondé Genève, «ville de passage» [8]), et qui en ont assuré le développement séculaire [9]). Grâce aux découvertes récentes, nous comprenons mieux de jour en jour cette vérité.

II. Corniche d'un monument romain.

Plusieurs fragments en roche (n° 730—34) (fig. 11) appartiennent à une même corniche. Le n° 732 est coupé net à chaque extrêmité et forme une pièce complète; les fragments 730 et 731 d'une part, 733 et 734 de l'autre se rejoignent. Le n° 733, mouluré en retour d'angle, formait l'angle gauche. Deux fragments,

---

1) *Genava*, II, 1924, p. 102.

2) *Rev. des études anciennes*, 1919, p. 111; 1922, p. 158—59.

3) *Rev. des études anciennes*, 1922, p. 159.

4) Jullian, *Hist. de la Gaule*, II, p. 32.

5) Deonna, *Les croyances*, p. 273—74.

6) Blondel, *Les Faubourgs de Genève au XVe siècle*, 1919, p. 48.

7) Favre, *Description géologique du canton de Genève*, II, p. 3sq., pl. 1, 3 (carte du cours ancien de l'Arve, d'après Blavignac); aux temps primitifs de l'histoire allobroge, l'Arve passait sur l'emplacement de la Corraterie, et arrivait en face du creux de Saint-Jean; cf. encore Forel, *Le Léman*, I, p. 399.

8) Jullian, *Hist. de la Gaule*, II, p. 254.

9) «Un bon nombre de villages, destinés à devenir des villes, doivent leur plus lointaine origine à la route même qui les traverse et aux conditions qu'elle imposait aux voyageurs: auberge ou relai, péage ou contrôle, pont, gué ou passage, port sur une rivière ou sur une mer. Un gué a fondé Limoges; un bac ou un passage Cavaillon, Chalon, Beaucaire et Tarascon; un port Boulogne, Genève et Orléans;» Jullian, *op. l.*, II, p. 243; Bonnard, *op. l.*, p. 6, note 1.

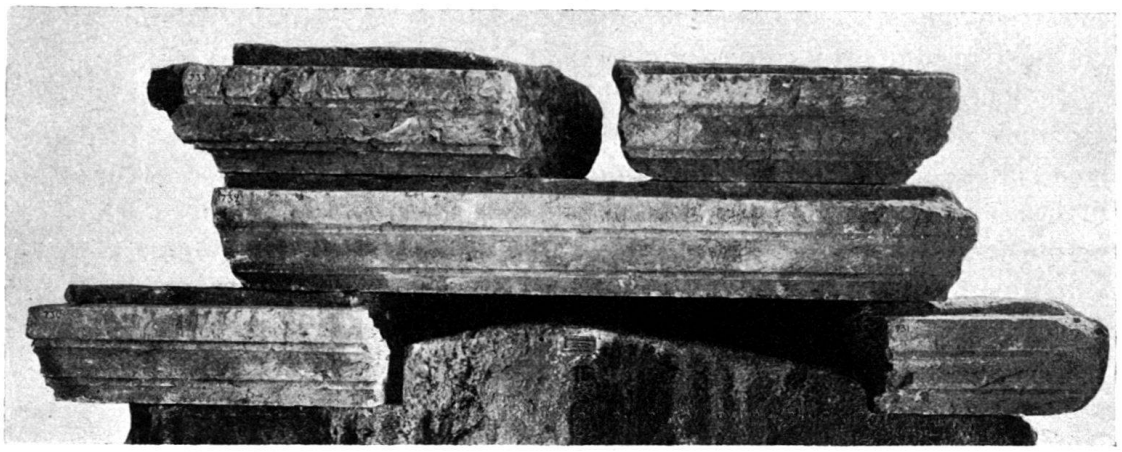

Fig. 11. Fragments de corniche romaine. Musée de Genève.

découverts il y a longtemps déjà, mais sans indication précise de provenance, n° 145 [1]) et 536 [2]), doivent être rapportés à cet ensemble, étant de même ma-

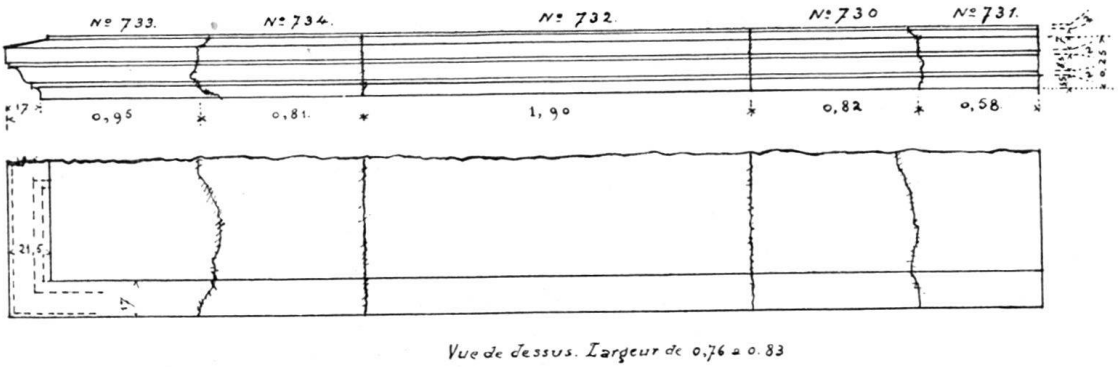

Fig. 12. Corniche romaine, reconstitution.

tière, ayant même mouluration, et mêmes proportions. En unissant bout à bout ces pièces (fig. 12), on obtient la longueur totale suivante:

N° 730	0,82
» 731	0,58
» 732	1,90
» 733	0,95
» 734	0,81
» 145	0,92
» 536	1,30
Total	7,28 m.

Ces dimensions dénotent un édifice considérable, étant donné de plus que nous ne possédons pas la totalité de la corniche. S'il n'est pas possible de le

[1]) Dunant, n° 24 (sans numéro d'entrée, en haut).

[2]) *Ibid.*, n° 24, en bas; ancien n° 8352.

reconstituer, du moins nous avons une nouvelle preuve, en plus de celles que nous fournissent les fragments architectaux de grandes dimensions trouvé antérieurement, que la Genève romaine possédait des constructions importantes.

III. Cippe funéraire.

On a mis au jour dans les mêmes démolitions la partie supérieure, pyramidale, d'un cippe funéraire (n° 739, fig. 13), ornée d'une ascia et d'un fil à plomb en

Fig. 13. Cippe funéraire romain. Musée de Genève.

relief, haute de 0,80. Le symbole funéraire de l'ascia est bien connu, et nous le retrouvons sur d'autres pierres tombales de Genève, figuré [1]) ou mentionné par la formule habituelle «sub ascia dedicavit, curavit» [2]). La hache est parfois

[1]) Pierre funéraire de Philetus Britta, n° 26, Dunant, n° XXXVIII; sarcophage de Tiberia Maxsima, Dunant, n° LXXI; CIL, XII, n° 2576; de C. Camillus Quintillus (Viez, moulage au Musée), CIL, XIII, 5017; cippe anépigraphe, Dunant, n° 391; ibid., n° 56.

[2]) Tombeau des Flavius, n° 8—9, Dunant, n° XVII; de Verria Verula, n° 23, Dunant, n° XLIV; de Philetus Britta, n° 26, Dunant, n° XXXVIII; de Bilicca et de Matussius Rottalus, n° 247, Dunant, n° XXXVI; de Sabina Titiola, n° 248, Dunant, n° XXXIX; de Cal. Verna, n° 418, Dunant, n° LXXX; de Gemina (Annemasse), Dunant, n° LXXIV.

unie à d'autres objets; sur un cippe funéraire anépigraphe provenant de Saint Pierre [1]), à un losange dont nous avons cherché à prouver le caractère protecteur [2]) et l'origine très ancienne. Parfois elle s'associe comme ici au fil à plomb, et le sarcophage de Tiberia Maxsima provenant d'Annemasse, conservé au Mont Gosse (commune de Mornex, Haute-Savoie) [3]) en donne un exemple aux portes de Genève.

A propos de ce dernier monument, nous avons cherché à démontrer que cette équerre avec fil à plomb ne fait nullement allusion à la profession du défunt, hypothèse que contredit précisément le sarcophage, contenant le corps d'une femme, épouse d'un soldat; qu'elle a un sens symbolique, comme l'autre outil qu'est l'ascia; nous avons précisé son sens [4]); on voudra bien se reporter à cette démonstration. Une mosaïque de Pompéi atteste ce rôle funéraire, l'unissant à une tête de mort [5]). Ce motif persiste dans l'ornementation barbare [6]), et il orne souvent encore les sarcophages chrétiens de l'époque carolingienne, comme en témoignent divers exemples aux Alyscamps d'Arles. L'équerre conserve son rôle prophylactique dans le folklore moderne [7]).

IV. Inscription funéraire de Genthod.

Mlle. de Regny a bien voulu faire don au Musée de Genève du cippe funéraire (nº 727, fig. 14) qu'elle conservait dans sa propriété de Genthod, près de Genève, trouvé vers 1854 sur cet emplacement (alors propriété de Mme. Maurice Fatio), et signalé dans le *Corpus* [8]). Du cippe funéraire, la partie supérieure seule subsiste, entaillée de grands trous, et gravée de lettres modernes. L'inscription, dont il ne reste que le début, est la suivante:

D M	
QVIETIAETERNAE	Quieti aeternae
..... PROCL.	.... Procl(i)
.....	.....

---

[1]) Nº 391; Dunant, nº 56.

[2]) *Rev. hist. rel.*, 1915, p. 63; id., *Les croyances religieuses de la Genève antérieure au christianisme*, Bull. Inst. national genevois, XLII, 1917, p. 384; id., *Le Missorium de Valentinien*, Indicateur d'ant. suisses, 1920, p. 98.

[3]) Dunant, nº LXXI; CIL, XII, 2576.

[4]) *Les emblèmes funéraires du fil à plomb et de l'équerre*, in Les croyances religieuses de la Genève antérieure au christianisme, Bull. Inst. national genevois, XLII, 1917, p. 501 sq., Appendice II; id., *Rev. des études grecques*, 1918, p. 177 (Le nœud Gordien).

[5]) Reinach, *Répertoire de peintures grecques*, p. 267, 14.

[6]) *Rev. des études grecques*, 1918, p. 177 sq.

[7]) Mélusine, IX, p. 80.

[8]) Comm. Société d'histoire de Genève, 1854; *Mémorial*, p. 97; CIL, XII, 2631; *Bull. Société nationale des Antiquaires de France*, 41, 1880, p. 115.

Fig. 14. Cippe funéraire. Musée de Genève.

V. Les collections lapidaires du Musée de Genève[1]).

En terminant, nous voulons signaler les transformations qui ont été apportées ces dernières années à nos collections lapidaires, comprenant les documents locaux, de l'époque romaine au 18e siècle. Pendant longtemps elles furent négligées. Au cours du 19e siècle seulement, pour répondre aux incessantes réclamations des érudits, nos autorités se décidèrent à leur assurer le minimum de soins compatibles avec leur valeur. Le Musée Académique à la Grand Rue (aujourd'hui Société de Lecture) les reçut de 1818 à 1861: les pierres s'y entassaient en désordre et sans protection dans la cour, ce qui souleva en 1854 les protestations indignées de Mommsen. Incorporées en 1861 au Musée cantonal d'Histoire et d'archéologie au Palais de Justice, elles furent de nouveaux transférées en 1888 dans une cour basse et humide, le long de la rue de Candolle, derrière la Bibliothèque Publique, au Jardin des Bastions, pour laisser la place libre aux «violons». En 1912, on décida de remédier à cette incurie, et l'on en transféra une partie dans la grande cour centrale du Musée d'Art et d'Histoire, où elles recurent en 1913—14 une place digne d'elles.

L'œuvre de centralisation et de protection n'était cependant pas achevée. L'auvent du Jardin des Bastions conservait encore un grand nombre de documents curieux, en particulier les dalles funéraires des 15—16e siècles, dont la

[1]) Sur l'histoire des collections lapidaires, cf. Deonna, *Histoire des collections archéologiques de la Ville de Genève*, in Mélanges de la Société auxiliaire du Musée, 1922, p. 202sq. Les monuments de l'architecture et de l'épigraphie romaines; *Genava*, I, 1923, p. 62sq.

destruction, en ces conditions, ne pouvait qu'être une question de temps. Le petit musée de la cathédrale, remis en 1905 au Conseil administratif de la Ville de Genève par le Consistoire, contenait lui aussi des documents intéressant la construction de Saint Pierre. Dès 1922, la nouvelle direction du Musée s'est donné pour tâche d'achever l'œuvre commencée antérieurement, et lentement poursuivie depuis plus d'un siècle. A l'heure actuelle, toutes les pierres jadis éparses dans la Ville de Genève ont été amenées au Musée, soigneusement repérées, inventoriées; travail minutieux qui nous a permis de retrouver divers documents mentionnés comme perdus dans des publications scientifiques. Les acquisitions de ces dernières années sont signalées et commentées dans la revue *Genava*, Bulletin annuel du Musée d'Art et d'Histoire[1]), avec la liste des récentes publications sur des documents de ces séries.

Cependant nous ne saurions nous contenter de ce qui a été fait. Il ne suffit pas en effet de sauver les monuments, de les classer, et de les présenter avec leurs étiquettes explicatives aux visiteurs d'un Musée, il faut aussi les étudier, les faire connaître au public savant, les mettre à sa disposition en un catalogue méthodique. La plupart de nos inscriptions romaines sont connues de longue date, inscrites au *Corpus* et dans diverses publications savantes; en 1909 paraissait le *Catalogue raisonné et illustré des séries gallo-romaines*, par E. Dunant, contenant les inscriptions et les fragments d'architecture romaines trouvés sur notre sol; en 1915, mon mémoire sur *Le Musée épigraphique*[2]), complétant certaines descriptions de Dunant, et ajoutant les monuments ultérieurs les plus importants, du moyen-âge et des temps modernes, jusque-là inédits. Depuis, des articles de revues ont décrit quelques monuments anciennement ou récemment trouvés. Cependant, tout n'a pas encore été dit; nombre de monuments sont encore inconnus, d'autres méritent plus d'attention qu'on ne leur a apporté jusqu'ici. Aussi avons nous entrepris le *catalogue général* des séries lapidaires de notre Musée, en y ajoutant les monuments figurés et les inscriptions le plus importantes des temps modernes qui se trouvent en dehors de nos collections, dans la ville et le canton, de manière à offrir à l'érudit genevois un répertoire aussi complet que possible des monuments lapidaires qui permettent d'étudier l'histoire de notre cité. Ce catalogue, dont la rédaction est achevée, paraîtra dans le tome IV, 1926, de notre revue *Genava*, avec la bibliographie complète de chaque monument et de brèves notices explicatives. Nous y donnerons aussi les reconstitutions de quelques monuments, exécutées par M. Jack Monod, architecte. Notre effort sur ce point a porté surtout sur les documents de l'architecture romaine; plusieurs ont été antérieurement étudiés par Blavignac, Mayor, Dunant; toutefois, poussant plus loin leurs recherches, nous avons rectifié de nombreux détails, substitué aux dessins imprécis des dessins rigoureusement cotés, tenté de déterminer les monuments auxquels ils appartenaient et leur place dans l'ensemble. Ces recherches minutieuses apporteront une utile contri-

---

[1]) *Genava*, I, 1923, p. 66; II, 1924, p. 55; III, 1925, p. 36.

[2]) *Nos anciens et leurs œuvres*, Genève, 1915, p. 66sq.

bution à l'étude de la Genève romaine, que de son côté M. L. Blondel, archéologue cantonal et conservateur du Vieux Genève au Musée d'Art et d'Histoire, poursuit activement sur le terrain, par ses fouilles qui lui ont fourni le sujet de tant de mémoires précieux. Elles nous diront une fois de plus que Genève romaine fut grande, importante par sa situation stratégique et commerciale, qu'elle vit s'élever de beaux édifices dont malheureusement de trop rares vestiges sont parvenus jusqu'à nous.

Mentionnons encore que le Musée national de Zurich a fait mouler en 1925 toutes les inscriptions romaines de Genève, conservées dans notre Musée ou hors de celui-ci.